

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	125 (1980)
Heft:	12
Artikel:	Propos irrévérencieux sur les légendes de photographies illustrant des ouvrages d'histoire militaire
Autor:	Borel, Denis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-344336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propos irrévérencieux sur les légendes de photographies illustrant des ouvrages d'histoire militaire

par le divisionnaire Denis Borel

Dès qu'on écrit, on s'expose évidemment à commettre des erreurs. Les historiens aussi le savent. Ils mettent un soin extrême à vérifier les indications et appréciations qu'ils formulent pour tenter de dégager la vérité historique. Ils ont donc un souci très poussé de l'exactitude. Du moins en ce qui concerne leurs textes, car, à lire les légendes de photographies illustrant de façon agréable des ouvrages peut-être arides, on découvre parfois un nombre d'inexactitudes dépassant la marge d'erreur concédable à des experts en la matière.

Il est certain que les jeunes assistants, auxquels peut incomber la tâche de garnir de photos l'œuvre de leur maître, ne sont pas en mesure de savoir si les indications notées au verso des photos rangées naguère dans des archives sont justes. Ils devraient cependant ne pas tout prendre pour du bon argent et s'astreindre à un strict contrôle, en particulier en consultant des témoins... et en regardant soigneusement les photographies, ce qui permet de déceler maintes contradictions entre image et texte.

Dans l'idée de concrétiser ces propos et de préserver le lecteur d'une crédulité risquée, on se propose de décrire certaines des erreurs glanées dans des ouvrages consacrés à la deuxième guerre mondiale, à la personnalité du général Guisan, à notre service actif, au centenaire de l'armée fédérale. On espère aussi amuser un peu le lecteur, car, souvent, les erreurs sont surtout cocasses.

Rien de ce qui va suivre n'est inventé et tout sort d'ouvrages considérés comme sérieux, publiés par des Suisses ou concernant la Suisse. Le dernier exemple a toutefois été tiré d'un simple périodique (mais spécialisé en histoire et publié en Suisse).

1. A propos de personnes

11. La légende dit : L'Amiral français X qui a joué un rôle lors des opérations de Syrie.

Or, le cliché représente un général d'aviation français (tunique fon-

cée à un seul rang de boutons alors que les marins ont deux rangées de boutons).

Ce n'est donc pas la personnalité annoncée par la légende.

12. La légende : Le général (allemand) Y dans son PC lors de la bataille de France en 1940.

Or, le personnage porte les insignes de maréchal, dignité qui ne lui a été conférée que bien plus tard.

Cela ne fait pas sérieux.

13. La légende : Aux manœuvres suisses de 1912, l'empereur Guillaume II (casque à pointe) et son entourage sur une colline.

Le grand personnage à casque à pointe n'est justement pas l'empereur, car celui-ci a revêtu la tenue et le képi gris-vert de ses bataillons de chasseurs.

Voilà donc Moltke sacré empereur !

14. La légende : Le général Daille, commandant le 45^e corps d'armée franco-polonais lors de son entrée en Suisse au matin du 20.6.40 aux Epiquerez (Clos du Doubs).

Le général est vu en képi de gala et capote avec quelques officiers suisses, emmitouflés eux aussi. Le cliché a donc été vraisemblablement pris en février 1941 à la frontière genevoise au moment où les internés français regagnaient leur pays.

Cette erreur de date et de lieu est aussi habituellement faite à propos des cavaliers du 7^e régiment de saphis algériens : on les voit marchant à côté de leurs chevaux dépourvus de selles (que la Suisse a dû livrer à l'Allemagne selon un accord franco-allemand) et on prétend que cette image est prise dans le Jura en juin 1940 alors que les arbres sans feuilles témoignent de l'hiver.

15. La légende : Le commandant de corps Guisan et le maréchal Pétain aux manœuvres suisses avant la 1^{re} guerre mondiale.

Admettons qu'il s'agisse d'une faute de frappe puisque, avant la 1^{re} guerre mondiale, Guisan était major et Pétain colonel. Cependant, la photo représente, en plus du commandant de corps Guisan, un personnage qui ne ressemble pas à Pétain et porte de façon tout à fait visible les trois étoiles des généraux de division français.

2. A propos de lieux

21. La légende: Voralberg, mars 1940.

La photo fait partie d'une série consacrée à la menace allemande 1939-1940 le long du Rhin.

Un Neuchâtelois remarque sans peine qu'il s'agit du Doubs et peut déchiffrer l'inscription «Hôtel du Saut-du-Doubs» sur le bâtiment de rive. Comme on aperçoit des soldats allemands sur la rive française, le cliché ne peut avoir été pris avant juin 1940.

Lieu et date indiqués sont donc faux.

22. La légende: Troupes italiennes franchissant une rivière à la frontière albanaise pour attaquer la Grèce.

A y regarder de près, on s'aperçoit qu'il s'agit de troupes allemandes et que cela ne peut donc être un paysage albanaise.

23. La légende: Le 2^e régiment d'artillerie polonais le 20.6.40 près de Brémoncourt.

Ce village-frontière se trouve sur le Doubs en aval de St-Ursanne; sur le cliché apparaît le signal «passage à niveau non gardé»; or, il n'y a pas de ligne de chemin de fer à plusieurs kilomètres à la ronde.

On se demande alors si les indications de troupe et de date sont au moins justes.

24. La légende fait comprendre, dans le contexte, qu'il s'agit de démonstration de la force suisse au voisinage du Rhin dans l'hiver 1939-1940 (colonne de chars dans une cité).

Or, les chars suisses représentés roulent dans une ville où se lisent des enseignes en français et, à croire l'as de trèfle qui les distingue, il s'agit d'engins de la compagnie romande; et celle-ci n'a été constituée qu'en 1941.

Que penser?

25. La légende: Attelage de chiens polaires permettant au commandant de place de Genève de ravitailler les postes isolés — 22.2.40.

L'attelage représenté sur la photo et quelques autres existaient certes, mais, à l'époque indiquée, ils étaient à Bretaye. Le paysage rendu par la photo n'a d'ailleurs rien de genevois et on ne saisit pas ce que ces traîneaux auraient fait à Genève.

3. A propos de troupes

31. La légende : Militaires du régiment de cavalerie de Savoie traversant la frontière genevoise en septembre 1943.

Le cliché ne permet pas d'identifier l'appartenance des militaires ni le lieu, mais il doit y avoir une confusion entre les troupes italiennes venues de Savoie à cette époque-là et le régiment «Savoia Cavalleria» qui, stationné à Varese, s'était réfugié au Tessin à la même époque pour échapper à la capture par les Allemands.

32. La légende : Blindés allemands sur une route du nord-est de la France en 1940.

L'œil du lecteur doit être frappé par le fait que les blindés en question ont un aspect peu «Wehrmacht», n'en portent pas les plaques de contrôle «WH-no» bien connues, que les soldats portent le casque de modèle 14-18 et un fusil peu connu.

On peut donc en conclure qu'il s'agit plutôt de Hongrois sur une route du Banat yougoslave en 1941.

Il est vrai que cela ressemble à une «Nationale» de Champagne!

33. La légende : Batterie d'artillerie à cheval britannique dans la région de Lille (1939).

Or, s'il y avait certes des formations de «Royal Horse Artillery» dans l'armée britannique envoyée en France en 1939, il faut signaler que les Anglais avaient, vers 1935 déjà, motorisé resp. mécanisé leur artillerie, comme aussi leur cavalerie, sans pour autant modifier les appellations du temps du cheval.

La photo doit représenter des attelages d'avant la motorisation ou la «Batterie de la Reine», unité d'apparat encore hippomobile en 1980, que l'on charge de tirer les salves d'honneur lors d'événements royaux. Elle paraît s'exercer à un carrousel pour un de ces festivals dont les Anglais sont friands.

34. La légende : 2.10.40; manœuvres des 1^{re} et 3^e divisions.

Le cliché représente le franchissement de vive force d'un canal en direction d'une hauteur qui paraît bien être le Vully.

Or, les 1^{re} et 3^e divisions ont manœuvré en novembre et se sont battues aux entrées du Réduit. En revanche, des troupes de la 2^e division

ont effectué un tir combiné au travers du canal de la Broye et en direction du Vully, fin novembre/début décembre 1940.

La date est donc en tout cas erronée et on pense que les troupes représentées ressortissent plutôt à la 2^e division.

35. La légende: Équipe de mitrailleurs allemands prête à pénétrer en Pologne (en 1939).

Sur la photo, on reconnaît en effet quelques soldats allemands, mais coiffés du casque de modèle 1914-1918 et dont la poche de tunique n'est pas surmontée de l'aigle à croix gammée introduit par Hitler. De plus, la mitrailleuse est équipée d'un appareil de tir à blanc.

Il s'agit donc de soldats de la Reichswehr (d'avant Hitler) en manœuvres.

4. A propos d'armes

41. La légende: Chars suisses «Praga» de 38 tonnes.

On aperçoit effectivement 4 chars 39 de ce type, mais leur poids est bien inférieur à 38 tonnes (qui est à peu près le tonnage des chars suisses 61 et 68).

42. La légende: Pièce d'artillerie de campagne sous filet de camouflage.

Le filet de camouflage n'empêche pas de constater qu'il s'agit d'un de nos canons de montagne de l'époque.

43. La légende: Un officier au tir avec le pistolet de type allemand de 9 mm.

En fait, le lieutenant se sert du pistolet de 7,65 que les officiers détenaient à l'époque du col droit, qu'il porte. C'est le pistolet actuel (SIG, suisse) qui a un calibre de 9 mm.

44. La légende: Automitrailleuses allemandes aux approches de Tunis (1943).

Les véhicules apparaissant sur la photo n'ont pas la silhouette habituelle des «Panzerspähwagen» allemands et, si l'uniforme des équipages n'est pas identifiable, les véhicules portent visiblement les lettres RE («regio esercito» = armée de terre italienne).

45. La légende : Ces dernières années notre armée a été dotée d'un bon nombre de chars de fabrication suisse.

La photo représente des «Centurion» construits en Angleterre!

5. Une petite combinaison d'erreurs

La légende : Spahis de l'armée de Lattre à Stein am Rhein.

Que l'on se rassure, cette violation du territoire suisse n'a pas eu lieu! La scène se passe à Constance en juin 1945 quand le général de Lattre y invita le général Guisan notamment pour assister à un grand défilé de fractions représentatives de sa 1^{re} armée.

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une formation de spahis (cavalerie nord-africaine) mais de fantassins marocains appelés «goumiers».

La confusion avec Stein am Rhein peut provenir du fait que le général Guisan avait convié le général de Lattre en mai 1945 à un repas dans cette bourgade. Il est bien évident que de Lattre n'y avait pas pris ses goumiers, ni ses spahis, préférant une escorte plus intellectuelle en la personne de François Mauriac (selon Bernard Barbey, qui participa à cette rencontre).

Pour finir : l'illustrateur serait-il daltonien?

La légende : Le 2^e régiment de parachutistes de la Légion — celui de Kolwezi — au défilé du 14.7.78 à Paris.

La photo en couleurs montre une belle troupe, alerte et soignée. Elle doit illustrer une notice historique sur la Légion étrangère.

Pas de chance! Il ne s'agit pas du 2^e régiment étranger de parachutistes (2. REP); il ne s'agit même pas du tout de légionnaires.

Le préposé à l'illustration aurait au moins dû se douter que le 2^e régiment ne défile pas avec le drapeau d'un premier régiment (le chiffre 1 est tout à fait visible). Serait-ce le 1^{er} REP? Cela n'est pas possible, car il n'existe plus, le général de Gaulle l'ayant dissous à cause de sa participation au putsch des généraux d'Algér.

La photo montre des centaines de soldats, coiffés d'un béret que l'on doit voir rouge, si l'on n'est pas daltonien, et non pas vert, comme celui des légionnaires (quand ils ne portent pas le képi blanc). L'image repré-

sente en conséquence le 1^{er} régiment de parachutistes «métropolitains», donc nullement légionnaires.

D'ailleurs, le 2^e REP n'a pas participé au défilé du 14.7.78 à Paris en dépit de sa notoriété alors toute fraîche, ce qu'une presse courroucée avait dûment déploré.

Les personnes sensibles à la musique souffrent des fausses notes échappant à un grand maître qui n'a pas exercé à fond son récital. N'est-il pas permis de se formaliser du genre de «fausses notes» décrites ci-dessus?

D. Bo.

P.-S.

1. *Même la RMS est tombée dans le panneau! Publiant les souvenirs de service actif d'un officier général avec des photos fournies par un quotidien romand, la légende de l'une d'elles prétend qu'il s'agit d'une vue de l'Hommage aux Drapeaux du 19.8.45 à Berne. Or, tous les porte-drapeaux et l'officier qui les commande portent la tunique avec col à revers introduite en 1949. La photo a, en effet, été prise en 1960 à Lausanne, lors des funérailles du Général.*
2. *Récemment est décédé le commandant de corps Robert Frick. On se souvient, peut-être, que la Presse avait publié sa photo à l'avance de sa mort, il y a plusieurs années: Excusable mais malencontreux!*
3. *En janvier, la RMS publiait un commentaire du sympathique ouvrage « Le temps de la Mob en Suisse romande », lequel ne contient que de rares et anodines coquilles dans les légendes des photos.*